52 rue Daire
80 000 Amiens
amiens@sgen.cfdt.fr

à Amiens, le 21 janvier 2013

A Monsieur le Recteur
Rectorat d'Amiens
20 Bd Alsace-Lorraine
80063 Amiens cedex

Objet : demande de formation pour les non-titulaires non enseignants

Monsieur le Recteur,

La loi n° 2012-347 du 12 mars 2012 « relative à l'accès à l'emploi titulaire et à l'amélioration des conditions d'emploi des agents contractuels dans la fonction publique, à la lutte contre les discriminations et portant diverses dispositions relatives à la fonction publique » prévoit l'organisation de concours réservés ou d'examens professionnels pour les personnels contractuels.

Les modalités de ces concours et examens ont été déterminées, les inscriptions se déroulent en ce moment et il est demandé aux personnels, dans un délai très court de constituer un dossier de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle (RAEP).

Le SGEN-CFDT Picardie souhaiterait que le rectorat organise le plus rapidement possible une journée d'information sur ce sujet auprès des personnels non-enseignants concernés afin de leur apporter une aide concrète pour remplir ce dossier.

Veuillez recevoir, monsieur le Recteur, nos **sincères salutations.**

Pour le Sgen-CFDT Picardie
Sophie SANTRAUD

Secrétaire académique